

point dans les rapports résultant pour la France et la Chine d'engagements préexistants.

III. En outre, le Saint-Siège a exprimé aussi formellement à la Chine le désir de voir maintenus les engagements en vigueur entre elle et la France.

IV. Il a été également déclaré que, de la part du Saint-Siège, l'action dont la France se trouvait en possession en Chine serait respectée.

V. Il a été ajouté enfin que c'était l'intention suprême du Saint-Père que le Représentant du Saint-Siège et le Ministre de France exerçassent de commun accord leur action respective, laquelle n'aurait pu que retirer profit d'une coordination réciproque.

Par conséquent, la conduite du Saint-Siège ne pouvait être ni plus correcte, ni plus raisonnable, ni plus bienveillante ou délicate vis-à-vis du gouvernement français.—Quant à savoir si et comment il y a été répondu, le lecteur peut le déduire aisément de l'exposé qui précède.—Quelle différence avec la conduite tenue ces jours derniers par le gouvernement d'une autre nation catholique !

Le Portugal jouissait, depuis des siècles, du Patronat sur toutes les Indes orientales, patronat accordé et confirmé par des documents pontificaux sans nombre. Mais maintenant les circonstances ont notablement changé depuis l'époque de ces concessions. Eh ! bien, a dit le Portugal au Saint-Siège : conservez la mémoire de mes grandeurs historiques dans les Indes, laissez un souvenir qui satisfasse l'amour-propre national de mon peuple, et, quant au reste, que l'action du Saint-Siège soit libre. Ce langage, digne d'une nation catholique, a abouti à la conclusion d'un Concordat qui honore hautement les deux parties.

Entre le Saint-Siège et la France, il n'y a aucun précédent qui limite l'action du Souverain-Pontife. Il n'existe aucun privilège religieux que les Papes aient accordé à la France sur ce vaste empire. Et cependant, on conteste au Souverain-Pontife l'envoi de son Représentant là-bas avec caractère diplomatique !

Un journal français formule des menaces ; un autre journal officieux plaisante sur les canons du Pape qui serviront à défendre les chrétiens en Chine. Franchement, ironie pour ironie, on pourrait sourire à propos de l'envoi de celui qui est maintenant destiné à assumer la protection religieuse de ces chrétientés ! On pourrait observer en outre que les canons français n'ont pas empêché les deux persécutions sanglantes de ces dernières années.

Mais, heureusement, l'efficacité de l'apostolat catholique repose sur ces paroles de Jésus-Christ : *Allez, enseignez toutes les nations.* Le missionnaire catholique qui se présente, le Crucifix d'une main et l'Évangile de l'autre, le missionnaire que l'on ne suspecte pas se rendre dans les contrées lointaines pour des fins politiques ou commerciales, ne tarde pas à devenir le père, le maître, l'ami du peuple.

C'est ainsi qu'a été accomplie l'évangélisation du monde. Il